

ACTION URGENTE

UN PRISONNIER D'OPINION AUTORISÉ À VOIR SA FEMME

Le 20 mai, l'ancien candidat à l'élection présidentielle Andreï Sannikov a été autorisé à voir sa femme, Irina Khalip, pendant une heure au centre de détention provisoire de la rue Valadarsky, à Minsk, à la suite de l'Action urgente publiée le 18 mai. C'est la première fois en cinq mois qu'il a été autorisé à recevoir sa visite.

Irina Khalip a indiqué qu'**Andreï Sannikov** semblait aller bien et qu'il était de bonne humeur lors de leur entrevue d'une heure, qui s'est déroulée à travers une vitre. Il lui a demandé de remercier tous ceux qui les avaient soutenus, sa famille et lui, ainsi que tous les journalistes et défenseurs des droits humains qui ont continué à évoquer les événements qui ont eu lieu le 19 décembre, à Minsk.

Bien qu'un tribunal leur ait accordé, le 17 mai, la permission de le voir, la femme et la belle-mère d'Andreï Sannikov n'ont pas pu retrouver sa trace le 18 mai, ce qui laissait craindre qu'il soit détenu au secret. Irina Khalip a été condamnée à deux ans avec sursis le 16 mai pour sa participation aux manifestations du 19 décembre 2010, à Minsk.

Andreï Sannikov a été condamné à cinq ans d'emprisonnement le 14 mai pour sa participation au même rassemblement postélectoral. Amnesty International considère que l'ex-candidat à l'élection présidentielle a été condamné uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté de réunion et d'expression, et demande sa libération immédiate et sans condition.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en biélorusse, en russe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à faire en sorte qu'Andreï Sannikov ne soit ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- rappelez-leur qu'il s'agit d'un prisonnier d'opinion, incarcéré uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains et qu'à ce titre il doit être libéré immédiatement et sans condition.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 JUILLET 2011 À :

Procureur général
Grigory Vasilevich
Internatsionalnaya str. 22
220050 Minsk
Bélarus
Fax : +375 17 226 42 52

**Formule d'appel : *Dear General*
Prosecutor, / Monsieur le Procureur
général,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Bélarus dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 264/10. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR49/013/2011/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN PRISONNIER D'OPINION AUTORISÉ À VOIR SA FEMME

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Andreï Sannikov est l'un des 11 prisonniers d'opinion actuellement emprisonnés ou détenus au Bélarus à la suite d'une manifestation majoritairement pacifique qui a eu lieu le 19 décembre 2010.

Dans sa déclaration, effectuée au neuvième jour de son procès, Andreï Sannikov a affirmé que les éléments utilisés contre lui pour le procès avaient été obtenus sous la torture. Il a décrit les méthodes utilisées pour le soumettre à une pression aussi bien physique que psychologique afin qu'il « avoue », comme le souhaitaient les autorités. Andreï Sannikov a également déclaré que, quand il a refusé d'avouer, au cours d'une conversation avec le chef du KGB, on lui aurait dit : « Dans ce cas, nous allons appliquer des mesures plus brutales à votre femme et à votre enfant. » Conscient que sa femme était également en détention et que les autorités tentaient de faire prendre son fils en charge par les services sociaux, il a pris ces menaces au sérieux et a essayé de coopérer. Il n'a d'abord pas été autorisé à consulter un avocat et n'a pu en rencontrer un en privé que le 22 mars, plus de trois mois après son arrestation. Pendant un bon mois, il n'a pu envoyer ou recevoir aucune lettre et il affirme que durant tout le temps qu'il a passé en détention il a été privé de toute information provenant de l'extérieur.

Les 11 prisonniers d'opinion sont :

Des candidats à l'élection présidentielle

1. Nikolaï Statkevich 2. Vladimir Nekliaïev 3. Andreï Sannikov

Des militants de l'opposition

4. Alexandre Atrochtchankau, attaché de presse d'Andreï Sannikov 5. Zmitser Bandarenka, partisan d'Andreï Sannikov 6. Zmitser Dachkevitch, chef de file du mouvement de jeunesse Jeune Front 7. Édouard Lobau, membre du mouvement de jeunesse Jeune Front 8. Mikita Likhavid, étudiant 9. Ales Kirkevitch, membre du mouvement de jeunesse Jeune Front 10. Pavel Severinets, militant en faveur du candidat de l'opposition Vitali Rymachevski 11. Dimitri Boulanov, infirmier.

Action complémentaire sur l'AU 264/10, EUR 49/014/2011, 23 mai 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

